

CO-CONSTRUIRE LE PROBLÈME PUBLIC DE PARENTALITÉ : UNE EXPÉRIMENTATION DE DISPOSITIFS ALTERNATIFS

Régis Garcia (Experice, Univ. Paris 7 et EnsSib)

INTRODUCTION

Les politiques publiques de parentalité se sont structurées en France depuis la fin des années 1990 comme dans le reste de l'Europe (Martin Claude, 2014). La circulaire interministérielle du 9 mars 1999, relative aux Réseaux d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) et à la charte des REAAP¹, a marqué l'institutionnalisation de ces politiques publiques et la mise en place d'une « institution de la parentalité » (Neyrand Gérard, 2012). L'émergence de ce nouveau « référentiel d'action publique » (Chauvière Michel, 2004), amène un certain nombre de bouleversement dans le champ de l'intervention sociale en mettant professionnels et parents dans un rapport souvent paradoxal : valorisation des « compétences parentales » et accroissement d'un « contrôle des usagers » (Lacroix Isabelle, 2015), volonté de soutien et responsabilisation voire « sur-responsabilisation » des parents (Neyrand Gérard, 2014), accueil indifférencié des parents et prise en compte de la diversité des familles dans une logique universaliste et ciblage des « difficultés » ou des « déviances » d'une « mauvaise parentalité » (Campéon Arnaud, Keppens Delphine, Rothé Céline, 2014).

Néanmoins, la charte des REAAP « pose clairement la nécessité de la présence des parents dans les actions menées par le réseau mais également dans sa gouvernance, c'est à dire dans la participation des parents au fonctionnement du réseau et aux prises de décision qui le concernent » (Campéon et al., 2014, p. 183). Les politiques publiques de parentalité introduisent donc, au sein du champ de l'intervention sociale, une logique de coopération entre différentes catégories d'acteurs, et constituent de ce fait un support favorable pour expérimenter de nouvelles modalités de production du savoir. Elles permettent la mise en œuvre d'expérimentations afin d'explorer les rapports de pouvoir ainsi que les facteurs qui peuvent permettre l'avènement d'une logique de co-production du problème public.

Quelles procédures peuvent autoriser « profanes et spécialistes » (Callon Michel, Lascoumes Pierre, Barthe Yannick, 2001) à coopérer ? Comment ces expérimentations peuvent-elles se mettre en place ? Quels sont les effets de ce type de procédures sur les personnes qui y prennent part ? Quel effet une expérimentation, à partir des pratiques des premiers concernés, peut-il avoir sur le positionnement des institutions ?

Cette communication propose de présenter la manière dont la recherche-action, dans le cadre spécifique d'une convention Cifre au sein d'une association chargée de l'animation d'un Réseau Parentalité Départemental, tente d'explorer ces questions.

Je propose d'aborder, dans un premier temps, les spécificités de la convention Cifre et ce qu'elle implique pour la recherche, notamment dans le lien qu'elle établit avec la structure qui emploie le doctorant et donc indirectement avec les institutions qui octroient les financements. Dans un deuxième temps, je décrirai la mise en place d'un dispositif de recherche et d'expérimentation à partir de l'activité de l'association et l'apport que représente le modèle des Forums Hybrides (Callon Michel, et al., 2001).

Dans un troisième temps, je tenterai de dresser une analyse des premiers résultats de recherche et des effets de l'expérimentation à la fois en termes de processus dialogique et de transformation sociale.

¹ Délégation interministérielle à la famille, Délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain, Direction de l'action sociale, Direction de la population et des migrations. (1999). Circulaire n° 99-153 du 9 mars 1999 relative aux réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents. Disponible sur le site internet du Ministère des solidarités et de la Santé : <http://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/1999/99-11/a0110762.htm>. [Consulté le 21 août 2017].

La Cifre : un dispositif qui oblige à articuler recherche et logiques institutionnelles

La Cifre : une recherche qui doit s'inscrire dans le développement de l'entreprise

La Cifre est une convention qui permet à une entreprise, une association ou une collectivité d'embaucher un doctorant pendant trois ans en contrepartie d'une aide financière pour sa rémunération. Cette convention est signée entre l'association, le laboratoire de recherche et l'ANRT (Association Nationale de Recherche et Technologie), association qui a délégué au ministère de la recherche pour gérer ces conventions.

La Cifre positionne la recherche menée par le doctorant comme venant répondre à une commande du service Recherche et Développement de l'entreprise-employeur. Les termes de cette convention, pensée à partir du modèle de l'entreprise, imposent que le doctorant inscrive ses travaux dans l'activité de l'entreprise pour réaliser « une mission de recherche stratégique pour son développement socio-économique ».

Depuis septembre 2015, je travaille à temps plein, partagé entre l'intervention et la partie théorique de la recherche, au sein d'une association qui compte 21 salariés et déploie son activité dans le champ du soutien à la parentalité. Cette association s'est structurée en différents services (médiation familiale, visites médiatisées, consultations psychologiques, etc.), chacun correspondant à un type d'action ou de dispositif.

Parmi ces services, le service d'Animation Départementale Parentalité (ADP) dans lequel je suis positionné a une place à part.

D'abord, du fait de sa mission : il n'a pas vocation à intervenir directement auprès des parents dans un objectif de soutien mais a pour mission de mettre sur pied un réseau d'acteurs intervenant dans le champ du soutien à la parentalité, à l'échelle du département.

Ensuite, du fait de son pilotage : il est à la fois sous l'autorité de la direction de l'association, et à la fois missionné directement par le groupe des institutions qui décident des grandes orientations des politiques publiques de parentalité à l'échelle du département, et qui constituent son comité de pilotage (Caf – Caisse des Allocations Familiales, MSA – Mutualité Sociale Agricole, DDCS – Direction Départementale de la Cohésion sociale, Éducation Nationale, Conseil Départemental). Cette mission est décrite dans un cahier des charges. Ce pilotage institutionnel confère au service des contraintes spécifiques, une obligation de négocier ses objectifs, ses choix et sa marge de manœuvre directement avec les institutions.

Par conséquent, le développement de ma recherche se trouve dans un double rapport de dépendance vis-à-vis de l'Institution : d'abord du fait de l'interdépendance entre l'activité de l'association et la recherche liée à la Cifre, et d'autre part du fait du pilotage institutionnel du service dans lequel la recherche est positionnée, qui oblige à un lien étroit avec les institutions à la fois donneurs d'ordre et financeurs du service.

Mise en place d'un dispositif de recherche à partir de l'activité de l'association : la Journée Départementale

Dans ses missions d'animation départementale, ADP doit organiser un événement annuel, une Journée Départementale (notée « JD » dans la suite du texte), afin de réunir l'ensemble des acteurs autour d'une question de parentalité, donner plus de visibilité aux actions de soutien à la parentalité pour les rendre plus accessibles et contribuer à mettre les acteurs en réseau.

Depuis 2013, cette journée était conçue comme une journée d'étude, organisée chaque année sur un territoire différent mais directement par ADP et donc hors de toute logique de co-production. Seuls les professionnels y participaient et les parents en étaient absents.

En 2015, le démarrage de la Cifre est l'occasion pour l'équipe de dresser le bilan. Sans faire l'objet d'une évaluation méthodique, ce bilan s'exprime spontanément en demi-teinte. Tout d'abord, même si l'absence de mixité des acteurs ne constitue pas un motif d'évaluation négative de la part des institutions, le fait que cette journée « parentalité » se déroule sans parent suscite la critique de certains professionnels qui interrogent le sens d'une telle démarche.

Mais surtout, l'équipe d'ADP exprime une fatigue face au poids de l'organisation et une lassitude du format « conférence » choisi initialement; ainsi l'équipe manifeste la volonté de faire de ce temps un véritable moment d'élaboration.

Or, la construction de la commande de recherche dans le cadre de la Cifre avait conduit à positionner l'organisation de cet événement comme une modalité privilégiée pour développer une logique d'expérimentation. Un des éléments inscrits dans la commande de développement confiée au doctorant mentionnait le fait « d'expérimenter des espaces de collaboration dans le but de permettre aux parents et aux élus de prendre place aux côtés des professionnels »².

Peu à peu, cet objet « Journée Départementale », inscrit dans l'activité du service s'est transformé en dispositif de recherche au centre de ma thèse.

Ainsi, en prenant appui sur la Journée Départementale, la recherche a pu trouver un terrain d'expérimentation en explorant les représentations et les pratiques des acteurs :

- pour préparer la journée de 2016, je suis allé à la rencontre de groupes de parents et de professionnels et j'ai mené avec eux plusieurs entretiens collectifs. Ces entretiens ont servi d'appui pour leur permettre de construire une intervention autour de leur manière de faire usage des dispositifs,
- pour préparer la journée de 2017, j'ai mené une observation participante au sein d'un collectif regroupant des parents et des professionnels, organisé et animé par le service ADP. Les travaux de ce collectif, durant dix mois, ont permis d'une part de confronter les représentations et de formuler différents problèmes publics à partir des pratiques, et d'autre part de construire la journée, à la fois dans son contenu et dans sa forme,
- pour la préparation de la future journée en 2018 sur un autre territoire, le service a fait le choix de poursuivre la même modalité de préparation de la journée, c'est-à-dire en organisant les rencontres d'un collectif réunissant les différentes catégories d'acteurs. La recherche va se poursuivre en établissant des points de comparaison entre les deux territoires.

La Journée Départementale est devenue un support pour expérimenter, localement, la constitution et la composition de collectifs et engager un « processus dialogique » – pour le dire dans les termes de Callon, Lascoumes et Barthes (2001). Il s'agit d'analyser les facteurs qui rendent possible la reconnaissance et la confrontation de l'expertise de chaque catégories d'acteurs, de déjouer les rapports de domination institués, pour une mise en débat dans une visée de coproduction du problème public de parentalité.

En 2017, le choix a été fait d'inscrire cette journée sous le thème des relations entre les parents et l'école. Cette entrée s'est avérée très fédératrice et a permis de composer un collectif mixte parents-professionnels, désigné par l'appellation « collectif JD 2017 ».

Expérimenter des dispositifs de co-élaboration : le modèle des Forums Hybrides

Pour décrire et analyser l'expérimentation menée au travers de la Journée Départementale 2017, je m'appuierai sur l'apport des auteurs de l'ouvrage « Agir dans un monde incertain » et leur manière de penser l'espace public à partir des Forums Hybrides.

² Projet de recherche, dossier de demande d'octroi d'une Cifre adressé à l'ANRT, février 2015.

Pour ces auteurs, l'espace public doit être conçu non comme « l'agora des grecs » c'est-à-dire comme un espace « unifié, continu (...) et homogène », mais comme « un ensemble fragmenté, comme une juxtaposition de sites disséminés, qui peuvent être connectés ou non, qui peuvent être visibles ou au contraire peu audibles » (Callon, et al., 2001, p. 303-304). Ces espaces sont des forums au sens où ils constituent des lieux de débats et de confrontation et qu'ils engagent le collectif.

Ils sont hybrides, parce qu'ils constituent des groupes hétérogènes qui réunissent à la fois les profanes, les spécialistes et les hommes politiques.

Pour mesurer leur capacité à organiser le débat, ces auteurs ont établi un ensemble de critères d'évaluation du degré de dialogisme des procédures mises en place au sein de ces forums.

Je me suis appuyé sur ces critères pour faire l'évaluation de la JD en distinguant deux dimensions complémentaires : d'une part, dans un mouvement rétrospectif, pour analyser ce qui a été mis en place et la manière dont la procédure s'est déroulée ; d'autre part, dans un mouvement projectif, pour analyser les effets et les transformations sociales produits ainsi que les perspectives envisagées.

Je ne pourrai présenter ici qu'une partie seulement de ces éléments, qui devraient néanmoins permettre de construire une vue d'ensemble du dispositif mis en place pour la Journée Départementale 2017 et des enjeux en présence.

Pour analyser la manière dont la procédure s'est déroulée et interroger son degré de dialogisme, je décrirai les modalités de constitution du collectif et son « ouverture », puis la manière dont la démarche procède à « l'exploration des identités », et « des mondes possibles ».

Ensuite, pour analyser les effets et les transformations sociales, je décrirai les modifications en termes de posture professionnelle, l'émergence d'un apprentissage collectif et les déplacements dans les rapports de pouvoir institués.

Le dispositif d'expérimentation en tant que processus dialogique

Pour Callon, Lascoumes et Barthes, interroger la procédure dans sa capacité à générer un processus dialogique consiste à porter le regard sur la manière dont elle permet de composer le collectif, d'explorer les identités et les mondes possibles. Pour cela, je retiendrai leurs critères portant sur la « précocité de l'engagement des profanes », la capacité à « faciliter l'expression des positions dans l'espace public » et à « faire l'inventaire des positions existantes ».

Composition du collectif et précocité de l'engagement des profanes

« Certaines procédures favorisent la participation des non-spécialistes dès la formulation des problèmes de recherche tandis que d'autres les introduisent en fin de courses » (Callon, et al., 2001, p. 249). La prise en compte de la composition du collectif pour la JD2017 a été à l'œuvre dès le départ en faisant le choix de réunir différentes catégories d'acteurs (parents, enseignants et professionnels du soutien à la parentalité) dans le but de permettre aux parents d'y prendre part dès la première rencontre.

La démarche a d'abord consisté à identifier les différents lieux propices à la rencontre de chaque catégorie d'acteur, puis animer un premier temps d'échanges autour du thème dans le but de parvenir à les intéresser et les inviter à rejoindre le collectif.

La composition du collectif est restée ouverte tout au long du processus, certaines personnes ne participant qu'à une seule rencontre alors que d'autres ont été présentes à toutes les rencontres.

Le collectif s'est réuni à sept reprises pour échanger sur le thème des relations entre les parents et l'école. Pour animer ces rencontres, l'équipe a été attentive à mobiliser l'expérience des participants en les invitant à mettre en récit, à contextualiser leur manière de pratiquer l'école, chacun avec son point de vue sur les situations. Par exemple, lors de la première rencontre, il s'agissait pour les parents et les enseignants de raconter un bon souvenir puis un mauvais souvenir vécus en tant qu'élève ; lors d'une autre séance, il fallait raconter une expérience où chacun avait eu l'impression de pouvoir jouer un rôle dans l'école. Un des objectifs, toujours présent, était d'éviter que les échanges ne se fourvoient dans l'énonciation de principes théoriques, de poncifs abstraits ou d'opinions.

Exploration des mondes possibles

L'exploration des mondes possibles consiste à permettre une « collaboration entre spécialistes et non spécialistes » pour dresser à la fois « un inventaire de la situation (...) des problèmes et des solutions » (Callon, et al., 2001, p.60).

Effectivement le collectif fonctionne comme un dispositif heuristique. Le débat rend possible l'émergence de « situations-problèmes », c'est-à-dire de situations qui non seulement permettent de problématiser une question mais par surcroît fonctionnent, comme le formule Pascal Nicolas-Le Strat, en « centre de perspective ».

La proposition consistant à observer la manière dont la procédure permet de faire l'« inventaire de la situation » peut, en effet, être complétée par la notion de « centre de perspective » (Nicolas-Le Strat, 2009, p. 118). Cette approche permet de considérer d'une manière nouvelle le rapport entre le savoir et la situation ou le dispositif :

« L'expérience historico-politique n'est pas constituée en objet de l'investigation mais en « centre de perspective » à partir duquel le travail d'enquête va être conduit. Autrement dit, le diagnostic n'équivaut pas à un savoir « à propos d'une situation » mais un savoir qui s'élabore du point de vue d'une situation, pour ce qu'elle réserve comme lignes de fractures et de tensions, comme lignes constituantes et pour l'opportunité qu'elle accorde de dresser une cartographie des savoirs/pouvoirs à l'œuvre » (p. 118).

Ainsi, les situations-problèmes nous renseignent non seulement sur les situations en tant que telles, mais également sur les contextes et les rapports entre catégories d'acteurs du point de vue des situations, et permettent par conséquent de problématiser en contextualisation.

De manière encore plus large, la JD peut être considérée en elle-même, comme un centre de perspective : c'est en déposant ce projet sur un territoire et à partir des situations créées qu'il est possible d'élaborer un savoir sur ce territoire.

Concernant l'articulation entre le collectif parents-professionnels et la Journée Départementale elle-même, c'est en analysant les situations-problèmes récurrentes dans les échanges qu'ont pu se dégager huit thématiques. Ce sont ces thématiques qui ont constitué les titres des ateliers mis en place lors de la JD.

Par ailleurs, ces ateliers ont constitué, pendant la JD, une autre modalité d'exploration des solutions. Les seize ateliers organisés durant la journée ont été pensés comme des temps destinés à favoriser non seulement la rencontre mais également de production de solutions à partir de constats établis. Le dépouillement et l'analyse de toutes ces productions est en cours.

Faciliter l'expression et faire l'inventaire des positions existantes

La démarche consistant à préparer la JD très en amont a permis de déclencher un processus à deux niveaux : d'une part sur le contenu de la journée en mobilisant le collectif parents-professionnels, d'autre part sur la partie logistique en réunissant les acteurs associatifs et

institutionnels au sein d'un comité technique. Ces deux instances ont contribué, de manière différente, à faire l'inventaire des positions.

À l'échelle du collectif parents-professionnels

Les animations étaient conçues de manière à varier les échelles entre petits et grands groupes afin de permettre aux parents de s'exprimer plus facilement et de veiller à ne pas reproduire un rapport de domination de la part de professionnels maîtrisant la parole vis-à-vis des parents, parfois moins à l'aise, voire en difficulté du fait d'une mauvaise maîtrise du français. Les échanges ont été prolifiques ; le thème s'est avéré être un réel facilitateur pour que chacun entre dans la discussion.

L'analyse des processus en jeu permet de dresser plusieurs observations.

Premièrement, se produit un effet de reconnaissance de l'expertise des parents pour élaborer les pratiques : les parents sont écoutés, les enseignants souvent leur demandent leur avis : « comment est-ce que vous vivez ces temps de réunion de rentrée scolaire, quand on vous invite à venir dans la classe ? Parce que souvent il y a peu de parents qui viennent ... »³. Ils expriment alors leur surprise en entendant que les parents se sentent infantilisés, assis sur les chaises basses des enfants, ont l'impression d'être inondés d'informations qu'ils ne peuvent pas mémoriser ou comprendre, sans qu'aucun dialogue ne soit possible avec l'enseignant.

Deuxièmement, ces échanges ont permis aux participants de prendre la parole à partir de leurs pratiques singulières et de confronter leurs points de vue. Alors que je craignais que les professionnels n'expriment qu'une parole institutionnelle, formelle, le dispositif leur a permis de faire émerger, à partir du récit de leurs pratiques, les points de divergence et la diversité des points de vue, mais également de prendre connaissance des expériences menées par leurs collègues – mettant ainsi en évidence l'isolement professionnel dans lequel ils se trouvent parfois. Par exemple, sur la question des devoirs, il est apparu que certains parents les vivent comme une charge lourde alors que pour d'autres les devoirs sont vécus comme une nécessité pour suivre la scolarité de leurs enfants ; de la même manière, loin d'avoir une position uniforme, les enseignants sont très partagés et ont témoigné de pratiques très différentes.

À l'échelle des territoires et des institutions

La JD 2017 a été organisée dans une ville de 25000 hab., au moment de la création du premier centre social dans la ville. Ce centre social municipal a été un enjeu fort pour le territoire : la création a été imposée par la Caf et la préfecture à la ville et cet équipement amène une logique d'éducation populaire, portée par la Caf, opposée à la vision et à la politique de la municipalité en place, qui est absolument rétive à toutes logiques collectives. Pour autant, la mairie a accepté l'organisation de la JD dans sa ville et a mis à disposition gracieusement son palais des congrès.

Pour l'organisation de la JD 2017, nous avons constitué un comité technique dans lequel siégeait le directeur du centre social, à la fois porteur des logiques de participation et représentant de la mairie, l'Agent de Développement Territorial (ADT) de la Caf, le délégué du préfet, l'association de prévention spécialisée, la coordinatrice du Réseau Éducation Prioritaire (REP) et la coordinatrice petite enfance. Au sein de ce comité, parmi l'ensemble des questions logistiques à traiter pour l'organisation de la Journée Départementale, il fallait considérer la question du repas méridien, afin de permettre aux 250 participants de se restaurer dans les meilleures conditions et dans un temps restreint. Nous avons donc proposé de confier la réalisation du repas à une association de femmes implantée sur le territoire. Certains membres de cette association participaient déjà au collectif parents-professionnels qui a élaboré le contenu de la journée. Le conseil d'administration de cette association avait étudié la question, accepté la proposition et se sentait en capacité, à partir du savoir-faire de ses membres, d'assumer cette prestation. Ce projet avait du sens, puisqu'il s'agissait de

³ Compte rendu d'observation, 3eme rencontre du collectif JD 2017

permettre à une association de parents de profiter d'une journée parentalité pour mettre en valeur sa capacité à faire en réalisant cette prestation, et que cela lui permettait de capter un financement pour mettre en place, par la suite, d'autres actions en direction des parents. De plus, les rencontres avec les membres de cette association permettaient de se rendre compte que ce projet avait des effets bien au-delà d'une simple prestation : cela constituait un support pour associer des femmes qui n'avaient pas osé franchir le pas d'une participation au collectif parents-professionnels, ou bien qui n'avaient pas été intéressées par ce mode de contribution, et qui, par la médiation du repas à confectionner, prenaient plaisir à s'inscrire dans l'organisation de la journée. De surcroît, certains maris avaient été associés au projet par leurs épouses, et souhaitaient s'impliquer dans les achats et l'acheminement des denrées nécessaires à la réalisation du repas, alors que jusque-là aucun parent homme ne s'était investi dans les différentes instances de préparation de la Journée Départementale.

Ce projet a fait l'objet d'un écrit et d'une présentation à l'élue de la mairie, adjointe à la politique de la ville et référente du centre social.

La mairie a refusé. Ce refus a d'abord été formulé, de manière informelle, comme la crainte d'une prestation qui ne soit pas à la hauteur de l'image de la ville, la crainte que la ville soit représentée par des plats du Maghreb (l'association étant majoritairement composée par des femmes issues de l'immigration postcoloniale) ; finalement, ce refus a pris officiellement la forme d'une prévention de risques sanitaires, de risques d'intoxication alimentaire. Face à notre insistance pour soutenir le projet, certains techniciens nous ont indiqué le risque d'une mise en difficulté de l'association de femmes (perte de financements notamment). Nous avons donc organisé une autre rencontre avec les représentants de la mairie et l'élue pour que, dans l'abandon de ce projet, le service ADP endosse le mauvais rôle et que l'association ne soit pas disqualifiée au regard des élus de la collectivité.

Ces négociations ont duré plusieurs mois.

Il me semble important, à la fois en terme de méthode et de posture, de considérer ces objets « pratiques » (le repas, l'organisation des discours officiel en introduction de la journée, les locaux) comme des supports d'enquête et des centres de perspectives.

Cette séquence a permis de renouveler les jeux d'acteurs du fait de l'émergence d'un nouvel acteur (l'association de femmes) qui n'était jusque-là pas visible par la Caf ni par le délégué du préfet, et de confronter les regards des techniciens représentants des différentes institutions, chacun pouvant mesurer sa capacité ou non à dégager des marges de manœuvre.

Du point de vue de la composition du collectif, nous avons pu rencontrer des parents que nous n'aurions pas pu rencontrer autrement, qui se sont trouvés pris en considération et valorisés dans leur capacité à faire et qui ont finalement été présents lors de la JD.

Du point de vue du territoire, cela a permis de mettre en lumière les positions de chacun concernant la logique « participative », en l'occurrence de la difficulté à mettre en œuvre, au-delà des annonces, de manière concrète.

Par ailleurs, dans un autre contexte, les observations menées récemment au moment où s'engage la préparation de la JD 2018 confirment que cet objet constitue un analyseur des positions des acteurs et notamment des acteurs institutionnels.

Quand le service ADP a annoncé le choix du territoire sur lequel va prendre place la JD 2018, plusieurs éléments sont apparus, comme signes d'une mise en tension de l'acteur Caf. Un courrier acerbe du directeur de la Caf, un agacement des Agents de Développement Territorial à propos du thème choisi en 2017 et leur absence massive lors de cette journée-là, contrairement aux années précédentes, l'impossibilité de rencontrer les agents Caf du territoire concerné par la JD 2018.

Plusieurs entretiens avec les agents de la Caf m'ont permis de poursuivre l'exploration des différents facteurs qui permettent d'associer l'ensemble des acteurs et de formuler de premières hypothèses pouvant expliquer cette crispation à l'égard du service ADP et des

Journées Départementales. Tout d'abord, une prise de conscience de la part des agents de la Caf de la portée de la JD sur le territoire et une crainte de subir un brouillage des stratégies qu'ils mettent en place avec les collectivités. Mais aussi, de manière plus diffuse, une peur de perdre le contrôle et leur place de décideur. La mise en place de groupes de parents qui prennent des décisions quant à l'organisation d'un événement dont l'institution est commanditaire apparaît comme un facteur d'inquiétude et d'incertitude.

Analyser la procédure à partir des facteurs de transformation sociale

Modification de la posture professionnelle : intégration des logiques de coopération

Une enseignante ayant participé de manière assidue aux rencontres du collectif, témoigne : « au moment de cette rentrée scolaire, je me rends compte que je suis plus attentive aux parents que je rencontre, je n'ai plus la même écoute »⁴.

Au-delà de la posture professionnelle, le recueil des récits de pratique des participants au collectif, renseigne sur d'autres transformations ayant trait à l'ouverture des professionnels à des formes nouvelles de coopération avec les parents.

L'un d'entre eux avait exprimé, lors des premières rencontres du collectif, être en difficulté pour rencontrer les parents, constatant que très peu de parents répondaient à son invitation de réunion de rentrée. En 2017, le jour de la rentrée des classes, au lieu de recevoir les parents au portail de l'école, il les a accueilli dans la classe en leur demandant d'indiquer les différentes langues que chacun pratique et se trouve en capacité de traduire pour venir en soutien à d'autres parents qui seraient en difficulté pour parler le français (cette initiative faisant suite à une situation-problème qui avait fait émerger la traduction comme un problème central à construire entre parents et enseignants au sein de l'école). Pour ce faire, il a conçu un dispositif en affichant une grande « fleur des langues », chacun pouvant inscrire les langues pratiquées dans les différents pétales. Ce dispositif a donné lieu, dès le premier jour de classe, à un échange riche entre parents et avec l'enseignant. Par la suite, il a proposé aux parents de s'inscrire, tour à tour, pour participer à une heure de classe avec les enfants. Tous les parents se sont inscrits.

Un autre enseignant a pris l'initiative de transmettre aux parents un questionnaire visant à comprendre leur manière de vivre les devoirs à la maison, leur perception quant à la charge qu'ils représentent. Ce questionnaire l'a conduit à modifier le jour de la dictée, afin de s'adapter aux rythmes des familles.

Une directrice d'école élémentaire a mis en place un groupe d'échange avec les parents, le mercredi matin, autour d'un café.

Une autre enseignante a mis en place des ateliers où parents et enfants sont invités à « faire ensemble » dans l'école, en utilisant différents supports comme les décorations de Noël, les devoirs, et en partant des idées proposées par les parents.

Apprentissage collectif

L'apprentissage n'était pas un objectif visé par la mise en place du collectif ; par contre il est un des effets observés. Par exemple, la référente famille du centre socio-culturel explique qu'elle a transféré les compétences acquises dans l'animation d'un atelier lors de la JD au cœur de sa pratique quotidienne avec les parents ; elle a mis en place plusieurs ateliers en fonction de leurs demandes sur ce mode de co-construction, de co-élaboration des savoirs à partir des expériences vécues.

⁴ Collectif parents-professionnels, entretien collectif de bilan, 20 novembre 2017

Outre les modifications des pratiques et des postures professionnelles évoquées supra, il apparaît que les modalités d'échanges au sein du collectif, relayés dans d'autres lieux comme le centre socio-culturel et l'école, constituent des situations d'apprentissage aussi pour les parents. Hors de toute préoccupation didactique, les parents et professionnels apprennent en débattant collectivement.

Pour Callon, Lascoumes et Barthes, la question de l'apprentissage est un enjeu central des forums hybrides. Les controverses constituent un « puissant moyen d'exploration et d'apprentissage » (Callon, et al., 2001, p. 53) pour plusieurs raisons : d'abord parce qu'elle permettent « d'intégrer la pluralité des points de vue » et donc d'accéder à une meilleure connaissance mutuelle, ensuite parce qu'elles montrent que « chacune de ces deux catégories d'acteurs [spécialistes et profanes] détient des savoirs spécifiques (une capacité de diagnostic, une interprétation des faits, un éventail de solutions) qui s'enrichissent et se fécondent mutuellement » (p. 62-63).

La référente famille du centre socio-culturel explique qu'en ayant participé à la JD, les parents se sont sentis valorisés alors qu'ils étaient très inquiets auparavant : « la journée a eu un impact fort pour elles, elles ont eu du plaisir à s'exprimer et elles ont fait des choses dont elles ne se seraient pas crues capables »⁵.

Le premier apprentissage consiste bien à découvrir non seulement sa capacité à exprimer son propre point de vue, et de surcroît dans un espace public, mais également que ce point de vue, jusque-là dévalorisé, peut contribuer au débat collectif. Chaque nouvelle expérience constitue un point d'appui pour participer à un débat sur une autre scène. Comme l'indique la référente famille, « le fait de mettre en place des ateliers comme on l'a fait pour la JD, ça habitue les mamans à discuter comme ça et pour la prochaine JD on pourra venir avec elles »⁶.

Modification des rapports de pouvoir institués

Comme l'indique Duchesne et Haegel (Duchesne Sophie, Haegel Florence, 2013) dans un ouvrage consacré aux entretiens collectifs, « le rapport à la parole (...) est socialement déterminé ». Elles décrivent le rapport à la parole comme étant à la fois le « sentiment de légitimité », « la propension à prendre la parole en public et la manière de le faire (les mots et le ton employés, la capacité à argumenter, etc.) » (Duchesne, Haegel, 2013, p. 52). C'est la raison pour laquelle elles posent comme « règle d'or » des entretiens collectifs, le fait de constituer les groupes en veillant à leur « homogénéité sociale », pour « éviter les situations où l'aisance et la maîtrise des uns » inhibent les autres et les empêchent pas de « prendre la parole ».

Le choix de constituer le collectif (mais également les ateliers de la Journée Départementale) en recherchant la plus grande mixité entre parents, professionnels et élus prend acte de ces rapports différents à la prise de parole, tout en poursuivant un autre objectif. Un des enjeux de ces configurations n'est pas d'éviter le risque des rapports de pouvoir, mais au contraire de permettre la confrontation et de créer des dispositifs afin de les mettre au travail, en exerçant la meilleure vigilance possible. C'est pourquoi plusieurs garde-fous ou micro-dispositifs ont été mis en place pour prémunir les groupes de ce risque.

Un premier élément réside dans la nature de la consigne et le mode d'animation. Il est certain que la consigne de travail consistant, sur un atelier, à arrimer la parole à une expérience, à un éprouvé, permet de légitimer chaque prise de parole : chacun est autorisé à pouvoir témoigner car ce qui est vécu est incontestable. Ensuite, l'animation des groupes, en positionnant des animateurs en vigilance quant aux rapports de domination, permet de réguler les échanges, de

⁵ Collectif parents-professionnels JD2017, entretien collectif de Bilan, 20 novembre 2017

⁶ Ibidem.

redonner la parole à ceux qui ne la prennent pas ou qui ont été interrompu, à canaliser une personne dont la propension à monopoliser le débat est trop forte.

Enfin, lors de la Journée Départementale, nous avons conçu, sur la base des travaux du collectif, un dispositif permettant d'interpeller chaque participant sur cette question et d'outiller les groupes, pour s'obliger collectivement à une vigilance : il s'agissait d'un marque-page grand format qui leur était remis à l'accueil et sur lequel était inscrit « STOP : EXPLICATIONS ! » ; ce marque-page pouvait être brandi par un des participants lorsqu'une personne s'exprimait dans un langage codifié excluant les moins « experts » de la compréhension du propos.

Certains témoignages recueillis lors des entretiens d'évaluation de la JD montrent que cet objectif d'égal accès à la prise de parole reste toujours difficile à atteindre : une animatrice explique que « les professionnels ont été surplombants par rapport aux parents : j'ai tenté de renégocier des temps de parole pour les parents »⁷. Néanmoins, les parents rencontrés ont pu exprimer le sentiment que le débat leur était ouvert : « On était parent et professionnels sur un même pied d'égalité à pouvoir parler de nos enfants ».

De nombreux témoignages attestent d'une réelle ouverture de ces espaces pour les parents et d'une possibilité nouvelle pour eux de dialoguer de manière égalitaire avec les professionnels :

« Les retours des parents ont été enthousiastes : comme ce sont les parents qui ont choisi les thèmes des ateliers et qu'ils ont participé à la construction de la journée, ils étaient très impliqués. Certains ont dit que pour la première fois, ils s'étaient sentis au même niveau que les professionnels, et que cette expérience a valorisé leurs savoir-faire dans l'éducation »⁸.

CONCLUSION

La Journée Départementale, à l'issue de ces deux premières années de thèse, apparaît comme un objet qui, lorsqu'il est investi comme un support pour enclencher un processus, peut fonctionner à la fois comme un forum hybride permettant de créer un espace dialogique et à la fois comme un centre de perspective, comme une fenêtre ouverte sur un territoire à partir de laquelle il est possible de se mettre en observation des jeux institutionnels et des positions des acteurs.

Cette transformation d'un objet de l'activité de l'association en un dispositif de recherche-action dans le cadre de la Cifre engendre certaines interrogations.

Alors que la journée départementale ne représentait au départ qu'une seule ligne dans les quatre pages du cahier des charges du service, alors qu'au moment où la recherche s'est mise en place, la Journée Départementale était vécue davantage comme une charge et une contrainte et qu'il était question de l'abandonner, elle est aujourd'hui devenue un élément central de l'activité. Non seulement, cet élément de l'activité est devenu un support qui permet de mettre en synergie l'ensemble des missions du service, mais en plus elle offre une modalité spécifique pour observer les modalités de la participation des parents.

La portée de cette expérimentation se mesure également à ce qu'elle produit d'un espace public fragmentaire. Chaque Journée Départementale permet de constituer un collectif qui poursuit son activité après l'événement : les parents rencontrés et sollicités pour intervenir lors de la JD 2016 ont fait le choix de se constituer en groupe de travail, suite à leur intervention, et ont participé à la JD 2017 ; le collectif mis en place pour la JD 2017 souhaite continuer à travailler sur le thème parents-école en réunissant parents et professionnels ; le

⁷ Groupe Recherche-Action en Sciences Sociales (GRASS), entretien collectif bilan de l'animation des ateliers de la Journée Départementale, 13 novembre 2017.

⁸ Collectif parents-professionnels JD 2018, 1ère rencontre, évaluation de la JD 2017, 23 novembre 2017.

collectif parents-professionnels pour la JD 2018 est en phase de constitution. Par ailleurs, des relais se multiplient à partir des participants au collectif, que ce soit au sein de l'école ou dans le centre socio-culturel en prolongeant la démarche dialogique.

Ces observations rejoignent celles de Callon, Lascoumes et Barthe lorsqu'ils considèrent l'espace public comme nécessairement fragmentaire pour pouvoir fonctionner. Par ailleurs, l'expérimentation à l'échelle micro semble générer une logique de propagation horizontale en écho à ce que décrit par Pascal Nicolas-Le Strat de « la transmission des expériences » par un effet de « montée en latéralité » qui s'oppose au mode de transmission par « montée en généralité » (NICOLAS-LE STRAT, 2014). La permanence de ces espaces et leur connexion constituera un élément d'observation qui permettra également de documenter l'expérimentation.

Mais il me semble qu'un autre élément, à la fois fondamental dans la démarche et complémentaire de la constitution de collectifs, réside dans la capacité de la procédure à associer les institutions. La Journée Départementale est passée d'une logique institutionnelle de représentation, une logique descendante, à une logique de coopération et de co-production en engageant de nouveaux rapports entre les catégories d'acteurs. À ce titre, ce moment peut être qualifié d'instituant et il paraît naturel qu'il cristallise une confrontation aux logiques instituées et soit générateur de tensions.

Or l'enjeu pour l'expérimentation est bien de mettre sur l'ouvrage ce rapport à l'Institution en intégrant dans ses procédures des modalités d'association des acteurs institutionnels. Pour que l'expérimentation ne demeure pas qu'un moment mais puisse être considérée comme une logique de tous les moments, pour que la politique publique puisse être co-construite, il faudra trouver les modalités d'instituer l'expérimentation comme pratique.

Bibliographie

Ouvrage :

- Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Éditions du Seuil, édition révisée, 437 p.
- Nicolas-Le Strat P., 2009, *Moments de l'expérimentation*, Montpellier, Fulenn, 155 p.
- Neyrand G., 2012, *Soutenir et contrôler les parents, Le dispositif de parentalité*, Toulouse, Erès, 176 p.

Ouvrage collectif :

- Campéon A., Keppens D., Rothé C., 2014, « Une mise en œuvre du soutien à la parentalité dans des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents en France », in C. Martin (dir.), *Être un bon parent » : une injonction contemporaine*, Rennes, Presses de l'EHESP, p. 167-190.
- Neyrand G., 2014, « Visée sécuritaire et managériale, ou soutien et accompagnement des parents : les paradoxes d'une gestion néolibérale de la famille », in C. Martin (dir.), *Être un bon parent » : une injonction contemporaine*, Rennes, Presses de l'EHESP, p. 137-150.

Article :

- Chauvière M., 2004, « Quand la parentalité devient un référentiel d'action publique ! », *Spirale*, 29 (1), p. 17-23.

- Martin C., 2014, « Le soutien à la parentalité : une nouvelle politique en Europe ? », *Production et réception des normes de « bonne » parentalité, Politiques sociales et familiales*, 118, p. 9-22.
- Lacroix I., 2015, « Valorisation des « compétences parentales » et contrôle des risques dans l'accompagnement des parents : les ambivalences de la « contractualisation » en protection de l'enfance », *Recherches familiales* 12 (1), p. 197-209.

Texte en ligne :

- NICOLAS-LE STRAT P., 2014, « La transmission des expériences collectives », <http://www.pnls.fabriquesdesociologie.net/la-transmission-des-experiences-collectives/>, (accès le 10/12/2017).

Rapport :

- Délégation interministérielle à la famille, Délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain, Direction de l'action sociale, Direction de la population et des migrations. (1999), Circulaire n° 99-153 du 9 mars 1999 relative aux réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents. <http://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/1999/99-11/a0110762.htm>, (accès le 02/12/2017).

Texte non publié :

- Duchesne S., Haegel F., 2013, « L'enquête et ses méthodes : les entretiens collectifs », Version avant travail de l'éditeur, 126 p. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00841629>, (accès le 10/12/2017).

RÉSUMÉ DE LA COMMUNICATION

En français

La communication a pour objet de présenter le contexte, la démarche d'expérimentation et les premiers résultats d'une recherche qui se déroule dans le cadre d'une Cifre. Cette recherche-action, ancrée dans l'activité d'une association et en lien étroit avec les logiques institutionnelles, prend appui sur les politiques de soutien à la parentalité pour expérimenter des collectifs de coopération entre différentes catégories d'acteurs. À partir du modèle des Forums Hybrides, il s'agit d'examiner le degré de dialogisme de la procédure mise en place et les transformations sociales générées par l'activité du collectif, à la fois en terme de pratiques et de postures professionnelles, d'apprentissage et de modification des rapports de pouvoir.

En Anglais

The submission aims to show the context and the process of experiment and the first results of a research within a Cifre framework. This action-research, which takes place in the activity of an organization in link with institutional logics, builds on parenthood government policy in order to test cooperative work between different categories of actors. Following the model of Hybrid Forum, we aim to study the ability of procedure to produce dialogue and social transformation concerning professional practices and professionalism, learning process and existing power relations.